

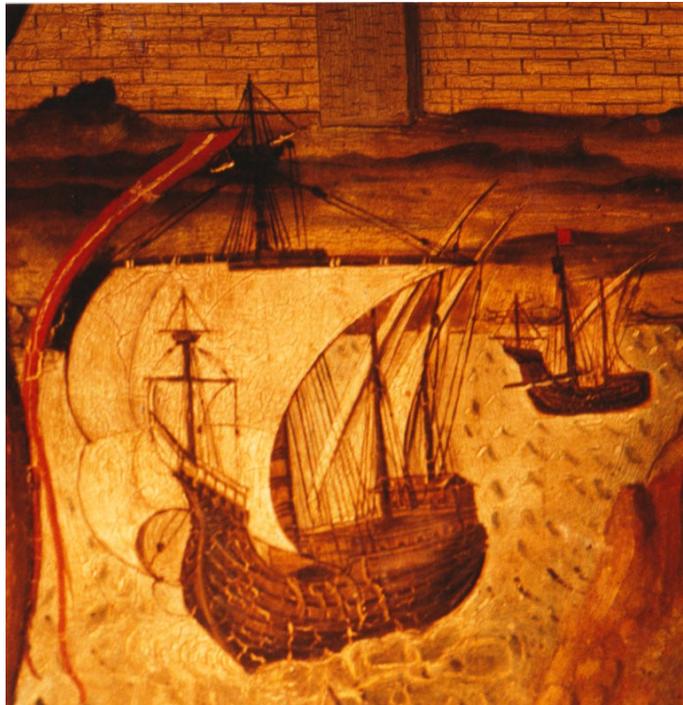
Philippe Rigaud

Le miel et l'argent

Barberousse aux îles d'Hyères

Mai-juin 1530

(sources croisées)

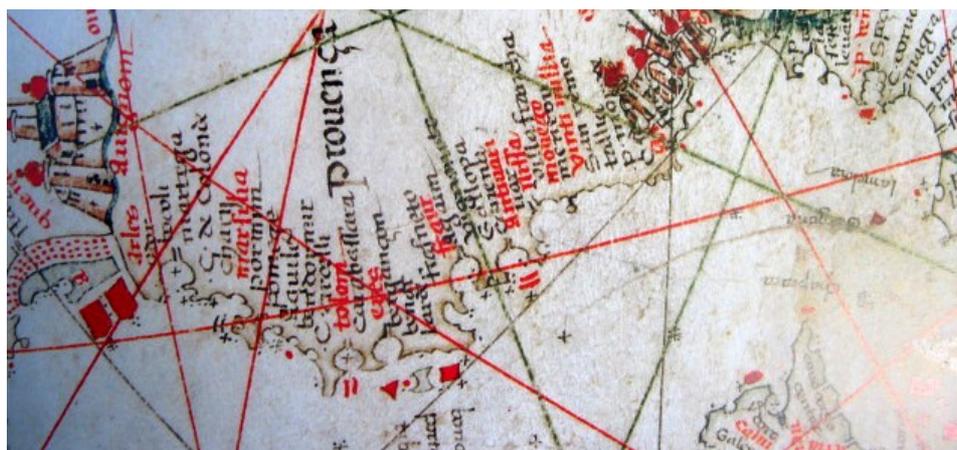


Les îles d'Hyères, les Stoecades des textes classiques (cette dernière appellation fait autorité chez les historiens, les géographes médiévaux et modernes) sont bien situées sur les grandes et petites lignes de navigations qu'elles soient commerciales, artisanales (pêche, petit transport de cabotage) ou militaires reliant les péninsules ibérique et italique. L'archipel joue ainsi le rôle d'escale où on peut attendre dans de bons abris la renverse d'un vent défavorable, on peut y faire du bois et même aiguade. Pour les populations locales et les navigateurs ces avantages ne sont pas, tant s'en faut, sans quelque fâcheuse contrepartie liée à ces mêmes critères favorables ; la piraterie y règne de manière endémique pendant toute la période médiévale et moderne.

Les textes et documents, notamment ceux originaires de la correspondance des villes côtières, sont explicites sur cette pratique¹. Emblématique aussi, vers 1545 (?), dans un quatrain Michel de Nostredame (Nostradamus) évoque les assauts des navires barbaresques :

"Non loin du port pillerie et naufrage.
De La Cieutat frapte Isles Stecades
De Saint Tropic grand marchandise nage
Classe barbare au rivage et bourgades"².

L'appellation générale est celle d'Iles d'Hyères (*insularum Arearum* en latin, *illars d'Hyères* en occitan, *isles d'Yeres* en français) ce qui indique une territorialité, une appartenance à la ville d'Hyères. Cependant une certaine "revendication" celle émanant de Bormes apparaît dans certains textes, où il est question de *nostras illas*, de *las illas de Bormas*. Ce qui correspond plutôt au groupe de Bagaud, Port-Cros et Levant plus proche en réalité de l'espace territorial de Bormes que celui d'Hyères. *De facto*, les hommes de Bormes les exploitent (pêche, agriculture).

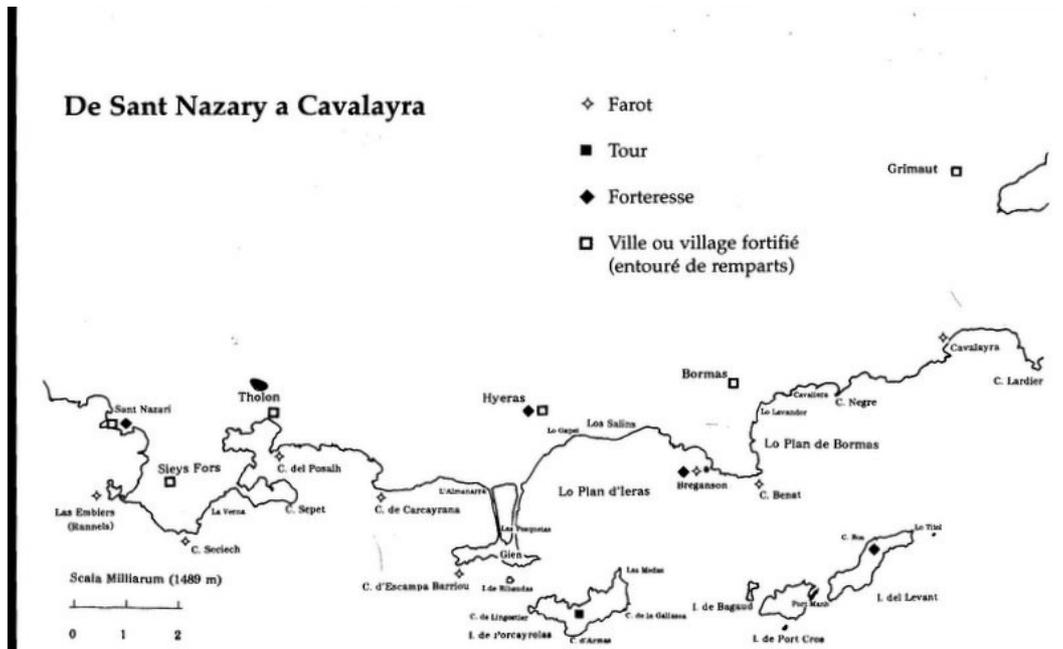


La côte provençale. Carte génoise (détail)

¹Philippe Rigaud, *Pirates et corsaires dans les mers de Provence (XV^e-XVI^e siècles)*. *Letras de la costiera*, Paris, CTHS, 2006.

²Jean-Paul Clébert (éd.), *Prophéties de Nostradamus*, Paris, Relié-Dervy, 2003, p.823.

Lorsque cette partie de l'archipel entre en possession de Bertran d'Ornezan baron de Saint Blancard, il prend un autre nom, forgé semble t-il pour la circonstance et peut être flatteur pour le nouveau propriétaire. Ces trois îles deviennent Iles d'Or, un néologisme issu d'un jeu de mots issu du latin (*Insularum Aerarum/ Insularum Aureum/ Iles d'Or*). Plus anecdotique est l'appellation temporaire *insulae Austriacae* intervenue lors de l'invasion de la Provence par Charles Quint en 1536.



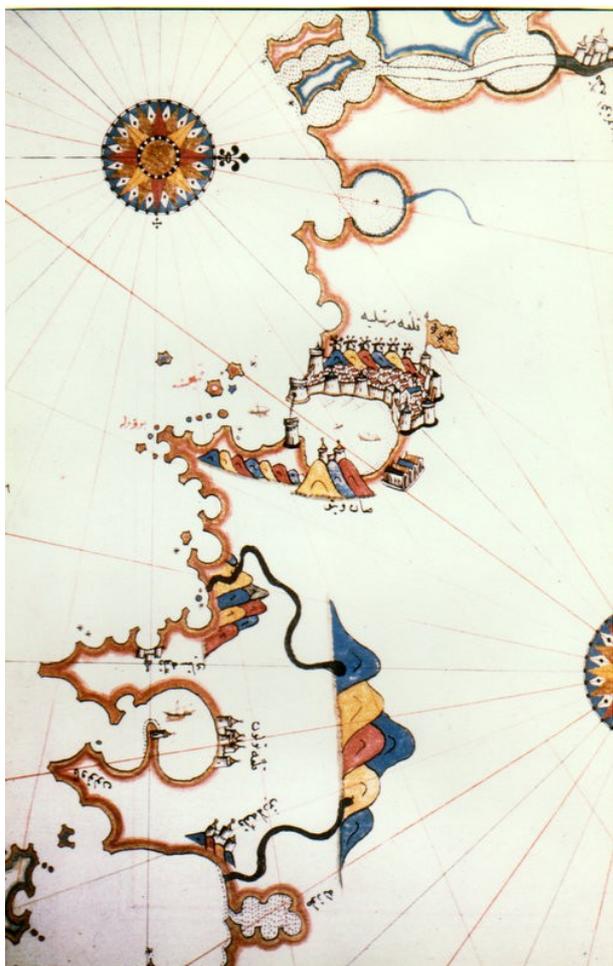
La côte provençale aux environs d'Hyères

Aux environs du début du mois de mai 1530, la flotte turque du grand seigneur Kher ed Din mieux connu en occident sous le nom de Barberousse prit son mouillage dans l'archipel provençal des îles d'Hyères. Pour l'armée navale turque ces îles étaient des lieux bien connus surtout depuis que l'amiral Kemal Re'is lors de sa croisière des années 1508-1509 sur les côtes de la Méditerranée occidentale y avait mouillé avec sa flotte de plus de 40 voiles.

D'évidence le site était favorable pour faire de l'eau, du bois pour la cuisine des équipages, radoubier quelques navires endommagés ou se tenir à l'abri en attente d'une renverse d'un vent plus favorable pour la poursuite du voyage et surtout comme espace tactique pour se livrer à la guerre de course. Déjà l'équipage de Kemal Re'is et particulièrement son neveu Piri Re'is avait fait une levée cartographique de l'archipel que l'on retrouve dans les cartes de son portulan de la Méditerranée intitulé *Kitab i Bahriye* (le Livre de la Mer)³.

De ces îles, les Provençaux et le roi de France qui était maître du pays depuis quelques décennies ne s'en occupaient guère et on peut dire aussi qu'ils les négligeaient.

3R. Mantran, "La description des côtes méditerranéennes de la France dans le Kitab i Bahriye de Piri Re'is", *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 39, 1, 1985, p.72.



Eloignées de Marseille (Toulon n'avait pas encore l'importance qu'elle prendra au XVII^e siècle) les îles ne disposaient que de peu de ressources naturelles hors le bois que l'on exploitait pour surtout alimenter le marché marseillais.

Naturellement, quelques pêcheurs de Bormes, d'Hyères et de Toulon y calaient leurs filets et les corailleurs raclaient les tombants à la recherche de ce produit recherché.

De fait, l'archipel avait surtout pour usage de servir de relais pour les nefs, barques et galères qui faisaient la route de Gênes, Marseille et Barcelone et, comme pour les Turcs qui étaient comme chez eux, trouvaient repos et attente du vent propice.

Il y eut bien quelques volontés ou souhaits de faire quelque chose de ces îles de mauvaises réputations en raison de cette piraterie endémique qui y régnait⁴.

D'Aigues-Mortes à Hyère. Carte de Piri Re'is

En 1474, ce fut la puissante famille d'amateurs de Marseille, les Forbin, par l'intermédiaire de Palamède bien connu pour avoir intrigué à faire entrer le comté de Provence dans l'orbite du roi de France qui acheta l'île de Porquerolles pour la somme de 700 florins d'or à son seigneur du moment Jean de Tresemynes. Il ne semble pas que Forbin y ait investi dans quelque projet. Il dut vraisemblablement se contenter d'exploiter la ressource forestière, peut-être de prélever quelques taxes sur la pêche et poursuivre la récolte du corail rouge, un commerce avantageux et lucratif.



Galères turques assiégeant un port.

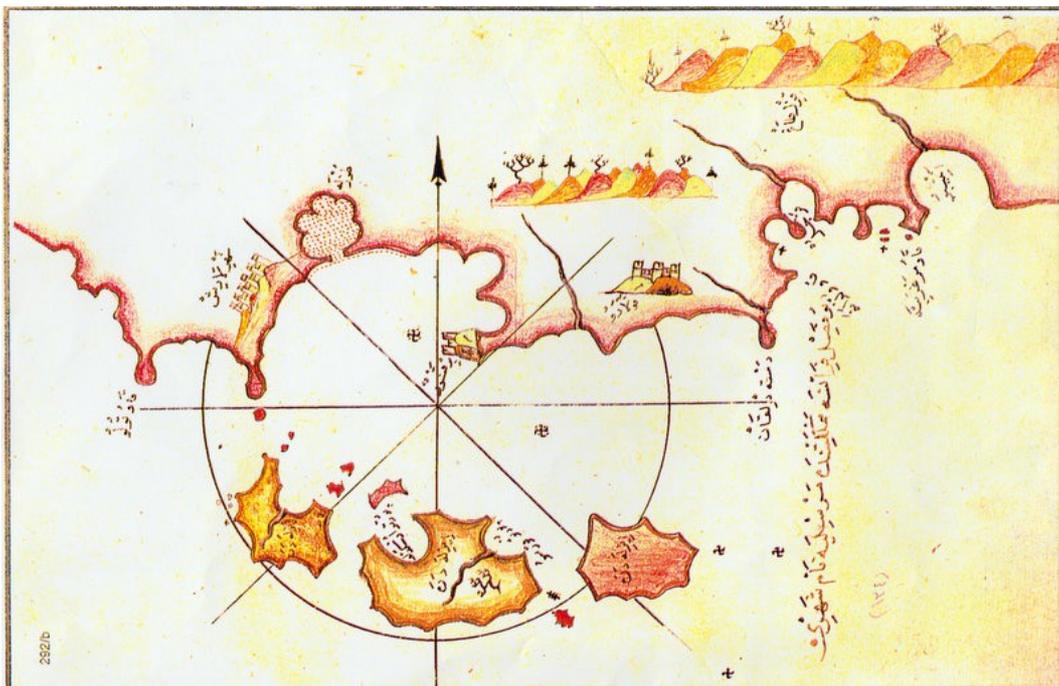
⁴Ph. Rigaud, "Les îles de la Provence. (Liber insularum Provinciae), (XII^e-XVI^e siècles), Essai sur la toponymie insulaire", *Des îles côte à côte. Histoire du peuplement des îles de l'Antiquité au Moyen Age (Provence, Alpes Maritimes, Ligurie, Toscane)* (dir. Pascal Arnaud; Michel Pasqualini, Carlo Varaldo), supplément 1, *Bulletin Archéologique de Provence*, p.45-66.

Il faudra attendre que Jean de Forbin le fils de Palamède s'occupe enfin de Porquerolles.

En 1517-1518, Jean commença à faire rebâtir la forteresse dont nous ne savons que peu de choses sur cette reconstruction alors qu'il est possible qu'auparavant il y eut une tour sur son emplacement, probablement en mauvais état et abandonnée depuis longtemps (l'actuel fort Saint-Agathe)⁵.

Pour ce qui concerne les autres îles, Port Cros, Bagaud et Levant plus éloignées vers l'est elles étaient sous le contrôle théorique du roi de France qui faisait tenir une garnison dans le château de Brégançon situé lui sur la côte et proche du cap Bénat⁶. Ces îles tout comme Porquerolles étaient exploitées pour leur bois et disposaient de bons abris (surtout Port Cros) où séjournaient les pêcheurs des environs sans oublier les navires de passage turcs, génois, catalans, marseillais...

On peut remarquer dans les documents du temps que les habitants de Bormes en parlant des îles orientales de l'archipel disaient "nos îles". Ces îles plus proches de Bormes que de Hyères étaient plus particulièrement fréquentées par ces riverains. Cela peut se comprendre comme une sorte de revendication territoriale sur Port Cros, Bagaud et Levant car l'on peut penser qu'il s'agit d'une situation vécue, objective mais toutefois sans volonté de récupération vis-à-vis de Hyères qui effectivement détenait ces îles dans son territoire administratif.



Les îles d'Hyères. Carte de Piri Re'is (c. 1523)...

⁵Honorat de Valbelle *Histoire journalière (1498-1539)*, éd. V. L Bourrilly, R. Duchêne, L. Gaillard, Ch. Rostaing, 2 vol., Aix, Université de Provence, 1985, T. II, p.95 ; Ph. Rigaud, *Pirates et corsaires dans les mers de Provence, Letras de la costiera*, Paris, CTHS, 2006, p.132-134.

⁶E. Coulet, *Essai de monographie du fort et de la seigneurie de Brégançon du XI^e au XX^e siècle*, Marseille, Institut Historique de Provence, 1926.

Ainsi étaient les îles d'Hyères lorsque un beau jour de mai 1530 fit escale la flotte de Barberousse.

Mais qu'étaient venus faire les galiotes et brigantins du grand seigneur ?



Hayreddin Pasha (Barbarossa)



Andrea Doria

Le 18 mai de cette année, l'amiral génois Andrea Doria qui, depuis deux années était passé du service de François I^{er} à celui de l'empereur du Saint-Empire Charles Quint avait donné l'assaut à la ville de Cherchell sur la côte de Barbarie, commandée par Ali Caraman l'un des lieutenants de Barberousse.

Pour cela il avait rassemblé toute une flotte de nef, galères, barques et galiotes pour le transport des troupes, des chevaux et du matériel nécessaire pour une conquête qui entrait dans les projets stratégiques de l'empereur, affaiblir le Turc dans une opération de représaille (le Peñon d'Alger alors tenu par les Espagnols avait été repris par Barberousse) et s'assurer d'une autre position sur la côte barbaresque. Dans ce but et selon un accord entre François I^{er} et l'empereur, il s'était adjoint du soutien de Bertrand d'Ormezan baron de Saint-Blancard capitaine général des galères du roi de France. Dans cet assaut ils réussirent à incendier la flotte et délivrer un grand nombre d'esclaves européens.

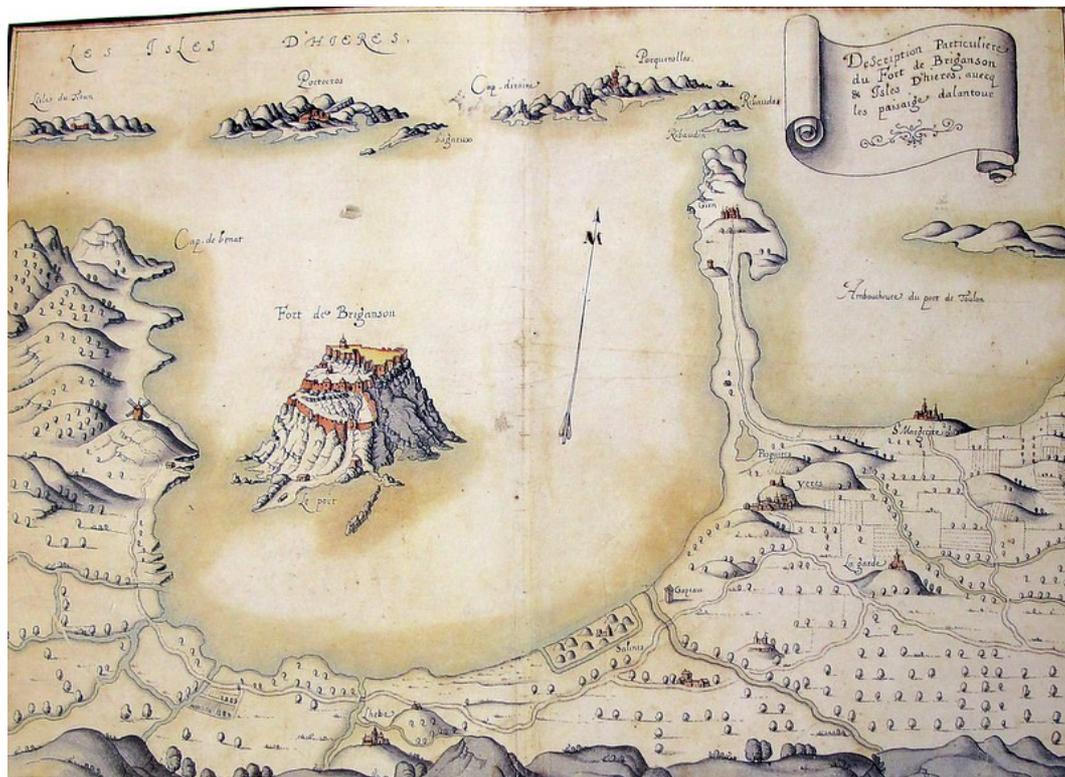
Puis, contre toute attente l'expédition tourna court. Les soldats débarqués sur la plage plutôt que d'aller combattre allèrent piller les environs de la ville, il fut facile pour les Berbères de leur tomber dessus en les renvoyant d'où ils venaient. De surcroît une forte tempête malmena la flotte qui fut endommagée.

C'est ici qu'interviennent certains épisodes d'une chronique hagiographique à la gloire de Barberousse⁷.

7M. Sander Rang, F. Denis, *Fondation de la régence d'Alger. Histoire des Barberousse (Chronique arabe du XVI^e siècle publiée sur un manuscrit de la Bibliothèque royale)* 2 vol., Paris, Angé, 1837.

Celui-ci, alors à Alger, averti de la situation et dans un premier temps craignant une attaque sur la ville fit voile à la poursuite de Doria et d'une partie de sa flotte démoralisée rentrée se refaire une santé.

Barberousse fit escale aux îles et reçut sur sa galère amirale une délégation d'habitants de ces mêmes îles.



La rade d'Hyères et les îles (c. 1628)

A cet endroit de la chronique sur laquelle nous nous appuyons il est précisé que ces gens venaient d'une île, celle la plus éloignée de l'archipel. Cette indication topographique laisse entendre qu'il s'agit de l'île du Levant dont le nom dans les textes de l'époque est dit *Cap Ros*, nom donné à partir de l'un des caps situé sur la côte sud qui devint une appellation générique désignant l'île entière⁸. En 1540, cette île est toujours ou encore habitée : "...en laquelle [grant isle] y [a] 5 ou homes de Bormes que y ont labourage car font ayssartz... ; ...les homes d'Yeres, de Bormes et de Pierrefeu ont liberté de pasturgaige, legnerage et d'eissartar en la dicte yslle..."⁹.

⁸Ph. Rigaud, *Les îles de la Provence...*, op.cit., p.59-60.

⁹A.D. BdR. B 201 f°286v°-287.

Ainsi, tel que le raconte la chronique, ses habitants venus se soumettre et rendre hommage au grand seigneur lui apportèrent une quantité de présents, des jarres de miel, du beurre, des poules, des cailles et une variété de fruits. Pour parachever et magnifier le don ils lui offrirent 70 gobelets d'argent, ce qui comme dit la chronique correspondait au nombre d'habitants. Barberousse grand seigneur qu'il était accepta gracieusement les présents, fruits, oiseaux, miel et beurre mais rendit les gobelets.

Cet épisode incline à se poser des questions. Comment se fait-il que de pauvres paysans et pêcheurs d'une contrée insulaire aussi marginale puissent avoir disposé d'une aussi riche vaisselle ?

Nous avons peut-être une explication plausible : ces gobelets ont du arriver par la grâce d'une fortune de mer, un fait courant dans ces parages.

En effet, la zone des îles est fréquentée par toutes les marines méditerranéennes et l'archipel est bien connu par le grand nombre de naufrages qui de siècles en siècles ont eut lieu.

Depuis que les premières recherches archéologiques sous-marines dans les années 50 du XX^e siècle ont été conduites celles-ci donnèrent de nombreux résultats probants notamment en ce qui concerne les sinistres qui se produisirent dans l'Antiquité. Car ce sont les navires antiques que l'on découvre généralement en premier lieu grâce à leurs chargements d'amphores. Nous avons aussi un exemple de l'un de ces naufrages chargé de richesses qui se produisit en décembre 1536 dans les îles donc quelques années après l'épisode décrit dans la chronique de Barberousse. Sur la route d'Espagne, lors d'une grosse tempête Andrea Doria qui commandait une armée navale¹⁰ perdit six galères et deux nef. Une de ces nef transportait les chevaux de l'empereur et l'autre la vaisselle de la table impériale, toutes deux s'allèrent perdre sur les écueils de l'archipel¹¹.

Il est quasiment certain que ce fut un naufrage comme celui-ci qui permit au gens du Levant de trouver ces gobelets d'argent. Comment comprendre autrement la richesse de ces modestes îliens qui en auraient volontiers fait don au grand Barberousse ?

A la suite de l'expédition manquée de Doria sur Cherchell il semble bien que Barberousse cherchait à tirer une vengeance des "Francs". C'est pourquoi voulut-il lancer une attaque sur une ville sans trop de défenses. Et c'est sans doute la raison pour laquelle demanda aux paysans du Levant s'il était possible d'investir et de prendre Toulon. Ceux-ci répondirent avec franchise : "Seigneur, ce n'est pas facile car les remparts qui défendent la ville sont puissants et les gens sont aux aguets et pour cela il a été emmené des renforts". Barberousse analysa la situation et dit à ses officiers qui voulaient faire une tentative : "Non camarades, puisqu'il est ainsi nous ne le ferons pas. Car si nous ne réussissions pas ce serait un échec pour nous et les

¹⁰Relation du passage dans les îles d'Hyères de la flotte impériale les 22 et 23 novembre dans des lettres envoyées par les communautés du littoral, A.C. Arles CC 545 f°345, 486 496.

¹¹Honorat de Valbelle *Histoire journalière (1498-1539)*, éd. V. L Bourrilly, R. Duchêne, L. Gaillard, Ch. Ros-taing, 2 vol., Aix, Université de Provence, T. II, p.319, 321, le chroniqueur indique que s'étaient perdues six galères et trois nef ; Charles de la Roncière, *Histoire de la marine française, La liberté des mers*, Paris, Plon, 1906, T. III, p.358.

Chrétiens seraient plus forts. Il vaut mieux, qu'avec l'aide de Dieu, nous essayons un autre jour". Kher ed Din étant le chef personne ne dit plus rien.

Quelques jours plus tard la flotte profita d'un vent favorable, elle leva l'ancre et vogua vers la côte ligurienne. Deux jours après, le vent cala puis retourna au marin. Dépit Barberousse revint aux îles.

Entre temps Doria, depuis l'épisode désastreux de Cherchell, avait fait route vers Gênes et La Spezia pour remettre en condition sa flotte durement éprouvée. De là, il écrivit une lettre pour demander un renfort de 3000 soldats, 100 quintaux de poudre et du biscuit. Hormis les soldats car il fallait un certain temps pour rassembler tout ce monde il reçut la poudre et le biscuit, tout cela fut chargé sur deux nef qui prirent la route du ponant.

Arrivées en vue des îles, Barberousse bien renseigné -probablement par des espions- envoya ses galiotes pour les capturer.

Au même moment, toujours selon la chronique, un guetteur peut-être posté au sommet d'une montagne vit venir une très grosse nef qui paraissait à sa poupe dorée et ses ornements se révéler comme une de ces carraques génoises de haut bord, fortement armée et bien en point.

Aussitôt, Kher ed Din envoya son fidèle lieutenant, l'un de ceux que connaissaient bien les Provençaux, Italiens et Espagnols qui avaient eu à subir ses assauts, Sinan le Juif ou Sinan re'is¹².



Le grand seigneur qui connaissait la témérité de Sinan lui dit qu'avant de tenter l'abordage de cette carraque, de l'accabler de tirs de bombardes autant qu'il pouvait. Ce qu'il fit. Cependant dans le feu de l'action il pensa que cela n'allait pas assez vite et partit quasi seul à l'abordage, dès le début un tir d'arquebuse lui creva l'œil ce qui, sans le tuer, le mit hors de combat.

Le grand seigneur qui connaissait la témérité de Sinan lui dit qu'avant de tenter l'abordage de cette carraque, de l'accabler de tirs de bombardes autant qu'il pouvait. Ce qu'il fit. Cependant dans le feu de l'action il pensa que cela n'allait pas assez vite et partit quasi seul à l'abordage, dès le début un tir d'arquebuse lui creva l'œil ce qui, sans le tuer, le mit hors de combat.

Cependant le bombardement, terrible, fut tel que la carraque trouée comme un vieux panier, remplie de boulets manqua de passer par le fond. Voyant sa fin prochaine quelques marins se jetèrent à l'eau en demandant grâce.

Le patron de la nef, à la toute fin estimant qu'il était impossible de poursuivre le combat fit affaler sa bannière et se rendit.

¹²Edith Garnier, Sinan "le Juif" : un pirate devenu corsaire, *Corsaires et forbans en Méditerranée (XIV^e-XXI^e siècle)*, (dir. G. Buti,), Paris, Rive Neuve, p.175-180.



Carraque gênoise (XVIe s.)

De ces combats navals, une brève relation en est donnée dans une lettre du 13 juin adressée à Anne de Montmorency gouverneur de Provence : "Hier combattirent une nef au plain d'Hyeres et la prindrent. Au soir feirent voile envyron la my nuyt et ouysmes tirer force artillerye. Tout a ceste heure les gardes m'ont mandé que ladicte armée de Barberousse batent troys navires. Je me doubte que se soit la nef de Rodes. Je me doubte qu'ilz ne les prengent, parce que il fait bonasse ; les ont comancé a batre depuys la mynuyt jusques a ceste presente heure quy sont huit heures et encores combatent..."¹³.

Dés la reddition obtenue les galiotes prirent en remorque la carraque vaincue et la conduisirent dans une baie bien abritée d'une île, on peut penser à celle de Port Cros bien protégée des vents, tant du mistral que du marin par l'îlot de Bagaud ainsi que par les hauteurs entourant ce port naturel.

A cet endroit sûr, la nef fut dépouillée de son armement, artillerie, arbres, antennes, voiles, ancres et tous les apparaux utiles. Cela étant fait, sa coque fut livrée aux flammes.

Par la suite, le vent s'étant enfin établi au mistral Barberousse prit la route de Gênes en essayant de déloger Doria le maudit. En vain, Andrea Doria ne bougea pas de son abri.

Prise de La Napoule

C'est dans cette période d'action et de de forte tension qu'il advint la prise et le pillage de La Napoule, une petite agglomération située entre Cannes et Antibes. Il apparait que La Napoule était mal protégée, ce qui rejoint la remarque qu'avait fait Barberousse à ses lieutenants selon laquelle une victoire facile convenait au mieux.



La Napoule. Archivio di Stato, Torino

Le récit turc lui cependant ne fait pas état de cet épisode.

Le chroniqueur marseillais Honorat de Valbella lui, donne quelques indications sur le débarquement de Barberousse et de ses troupes. Le 13 juin, après plusieurs assauts, le petit village bien qu'entouré de remparts tomba et de nombreux captifs furent emmenés sur les navires des vainqueurs. Seul le château ou la tour résista mais les assaillants en se retirant mirent le feu à la localité dévastée¹⁴.

¹³Musée Condé Chantilly, série L vol. 8 f°265.

¹⁴Honorat de Valbella *Histoire journalière, op.cit*, T. II, 1985, p.220.

Il reste à savoir pourquoi Kher ed Din attaqua La Napoule. Certes, le village n'était peut-être pas très bien défendu, mais peut-être y avait il une autre raison pour conduire cette attaque ?

Il est possible qu'en s'en prenant à La Napoule, Barberousse cherchait à tirer une vengeance des "Francs". Le seigneur de la localité, à l'époque Jean II de Villeneuve-Tourette, était par sa mère apparenté aux Grimaldi de Gênes. En raison de cette parenté Barberousse cherchait-il une revanche sur les Génois ?

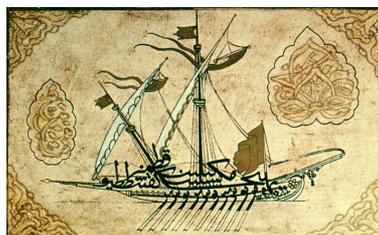
Des lettres d'alarmes datées du 12 juin parvenues et conservées dans les archives communales d'Arles étaient prémonitoires puisque dans l'une d'entres elles rédigée à La Cadière, il était écrit : "...*las fustas... menassan saquejar qualques castels de la costiero aquesto nuech...*" et un peu plus loin Six-Fours précisait : "...*XL fustas de Barbarossa, lasqualas son a las islas d'Ieras...*"¹⁵. Le lendemain La Napoule était prise¹⁶.

D'autres courriers dans lesquels on évoque l'action de Doria contre Cherchell et la venue de Barberousse aux îles d'Hyères, adressés par des officiers à Anne de Montmorency le gouverneur de Provence donnent quelques informations complémentaires. Selon ces messages on apprit par des esclaves mutinés d'une fuste turque et réfugiés auprès du fort de Bréganson qu'une action était en préparation contre une place du littoral mais sans que l'on sache laquelle¹⁷.

De toute évidence, Khayr ed Din était à la tête d'une flotte importante dont les chiffres donnés par les différents observateurs varient : Honorat de Valbella parle de 12 galères et 34 fustes¹⁸, Christophe de Lubiano, capitaine de galère alors basé à Toulon, de 10 galères et 40 fustes¹⁹ ; Claude d'Urre fait état de 10 galères, 17 fustes et 15 galiotes²⁰ ; Bormes écrivant à Toulon note la présence de 12 trirèmes, 42 fustes, 17 galiotes²¹; Cassis de 10 galères et 40 fustes²².

Une source tardive (du XVII^e siècle) fait mention d'une enquête rappelant l'affaire, écrite par le bayle de La Napoule en mars 1532, cette dernière expose qu'il y avait eu 45 galères du *Grand Turc* appelé *Barberousse*²³.

Une quinzaine de jours après être sans doute retourné dans les îles, la flotte turque repartit à Alger. Ce chapitre de la chronique se ferme, en louange du grand seigneur, le *bei er bei*, en racontant que dès arrivé à l'escale Barberousse toujours généreux fit une importante distribution de butin au menu peuple de la ville blanche.



Galiote turque (XVIe s.)

15A.C. Arles CC 539 f°324, f°326. Les fustes et galiotes sont des galères de dimensions inférieures.

16Musée Condé Chantilly, série L vol. 8 f°265.

17Musée Condé Chantilly, série L vol. 8 f°263.

18Honorat de Valbelle, op.cit., T. II, p.220.

19A.C. Arles CC 539 f°328.

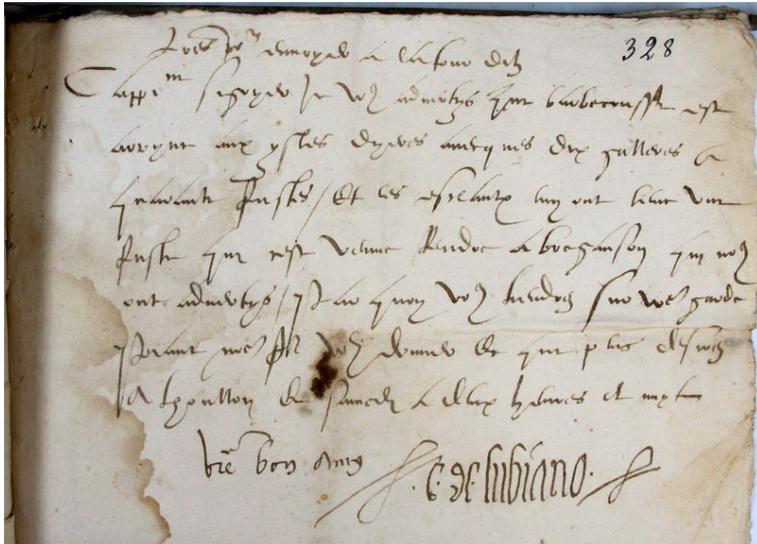
20Musée Condé Chantilly, série L vol. VIII f°263-266.

21A.C. Toulon BB 46 f°310.

22A.C. Arles CC 539 f°323.

23A. D. Alpes Maritimes H 2 f°267.

Documents et sources



[11 juin 1530]

Lettre de Christophe de Lubiano

Lettre pour envoyer a la Tour d'Itz¹.

Cappitaine Sigoyer², je vous advertys que Barberousse³ est arrivé aux ysles d'Yeres aveques dix galleres et quarante fustes et les esclautx luy ont levé une fuste qui c'est venue rendre a Breganson qui nos ont advertys. Par quoy vos tiendrez sur vostre garde.

Priant nostre seigneur vous donner ce que plus desirez.
A Thoullon, ce samedi a deux heures de nuyt.

Vostre bon amy

C. de Lubiano⁴.

A.C. Arles CC 539 f°328.

(Traduction)

Lettre à envoyer à la Tour d'It¹

Cappitaine Sigoyer², je vous advertis que Barberousse³ est arrivé aux îles d'Hyères avec dix galères et quarante fustes, les esclaves leur ont enlevé une fuste qui est venue se rendre à Bréganson qui nous ont averti. En cela vous vous tiendrez sur vos gardes. Priant que notre seigneur vous donne ce que vous désirez le plus.

A Toulon, ce samedi à deux heures de la nuit.

Votre bon ami

C. de Lubiano⁴.

(Commentaire)

Claude d'Urre seigneur du Puy-Saint-Martin (lieutenant du gouverneur général de Provence Claude de Tende), en s'adressant le 13 juin au Grand Maître le duc de Montmorency précisait dans une lettre : "...le jour qu'il [Barberousse] arriva ausdites ysles lui fut levé une fuste de dix sept bancs ou il y avoit soixante et quinze crestians esclaux qui tuerent les Turqs qui estoient dans ladicte fuste et se vindrent rendre au chasteau de Briganson..." (cit. dans Honorat de Valbella, T. II, p.554, n.1..) Ce sont ces gens probablement qui avertirent les autorités de l'imminence d'une attaque sur le littoral qui allait conduire à la prise du village de La Napoule près de Cannes.

NOTES

(1) **la Tour de It** : le château de l'îlot d'If est ici plus justement appelé It. (Ce toponyme vient de l'occitan *itol*, rocher, écueil. *If* est une mauvaise écriture qui a perduré).

La forteresse, une simple tour au début, ne fut commencée qu'en 1529 (et non 1524, contrairement à ce qui est généralement prétendu) pour des raisons ne tenant probablement pas à un véritable souci de défendre l'entrée du port de Marseille, mais peut-être bien plus pour des raisons fiscales. Le fort s'édifia au moment où le roi de France marqua un peu plus sa position face à Marseille soucieuse de préserver ses privilèges. Il s'agissait par là de vérifier le trafic des marchandises vers les îles du Frioul, un véritable avant port de la ville, où pouvaient s'effectuer des trafics "hors taxes" échappant ainsi aux contrôles des autorités royales. Le château ne joua aucun rôle efficace pendant l'invasion de 1536 (A. Conio, "Le tyranneau du château d'If", *Mémoires de L'Institut Historique de Provence*, XVIII, 1941 ; P. Boyer, "Les raisons de la fortification de l'îlot d'If en 1529", *Guerre et commerce en Méditerranée, IX^e-XX^e siècles*, Paris, Veyrier, 1991, p.89-102).

(2) cappitaine Sigoyer : le capitaine commandant la garnison d'If.

(3) Barbaros : Le célèbre corsaire barbaresque, Khayr ed Din dit Barbarossa, Barbaros, Barberousse (prononciation approximative de Baba al Rudj). Khayr ed Din (vers 1446-1546) est ainsi confondu avec son frère dit al Rudj (le Roux). Nommé en 1520 beylerbey par le sultan de Constantinople, Barberousse fut la terreur des flottes et populations chrétiennes. Particulièrement craint par les Espagnols et Italiens (il était surnommé à Valence "Cachidiable") Barberousse participa à l'alliance de la Sublime Porte avec le roi de France François I^{er} en 1535. Il hiverna à Toulon en 1543 avant de contribuer cette même année avec sa flotte à la prise de Nice alors dans le duché de Savoie, allié de l'empereur Charles Quint. A la fin du siège les consuls de la ville : *n'en presentan las claus au seignour Barberoux/ Ly demandan perdon per tous* rapporte la phrase d'une chanson citée par Honoré Bouche (*Histoire de Provence*, II, p.599 ; sur Khayr ed Din, M. Sander Rang, F. Denis, *Fondation de la régence d'Alger. Histoire des Barberousse (Chronique arabe du XVI^e siècle publiée sur un manuscrit de la Bibliothèque royale)*, I, Paris, 1837 ; *Encyclopédie de l'Islam*, IV, p.1187).

(4) Christophe de Lubiano : un capitaine de galère italien, qui fut au service des rois Charles VIII, Louis XII et François I^{er} (*Encyclopédie des Bouches-du-Rhône*, IV, 2^e vol., p.309).

12 juin 1530

Lettre de Six-Fours adressée à Ollioules

A.C. Arles CC 539 f°326

Messenhos les sendegues de Olioules apres nos esser recomandas. Messenhos nous vos advisan comment tout maintenant avem ressaupt las detras letras de advis fasent mension de . X. galeras de l'avansa de fustas jusques a la soma de XL fustas de Barbarossa lasquels son a las islas d'Ieras et coma se dis volon saquejar calque luoc per so vous en avem volgut ben advisar affin que tout home se tengua prest e de corre ayla ontes fara besoiing et si era cas e que nous aguessan besoiing de vous autres nous vous farem senhal en sonant avant nostra grossa campana et de nous venir aydar a la pareilha. Fares corre las presentas en grossa apta au long de la costiera.

De Sieyffors aquest dimenge de matin XII de juing environ lo premier gal.

Vostre bons amys coma frayres los vostres sindegues de Sieyffors.

12 juin 1530

A.C. Arles CC 539 f°323

Lettre de Cassis adressée à Marseille

Messieurs los consols de *Marselha*, a vos autres de bon cor nos *recomandam*; apres recomandacions degudas, au jort d'uy que es dimenge *tenem* XII de jung 153[0] al *alviron* de vespras

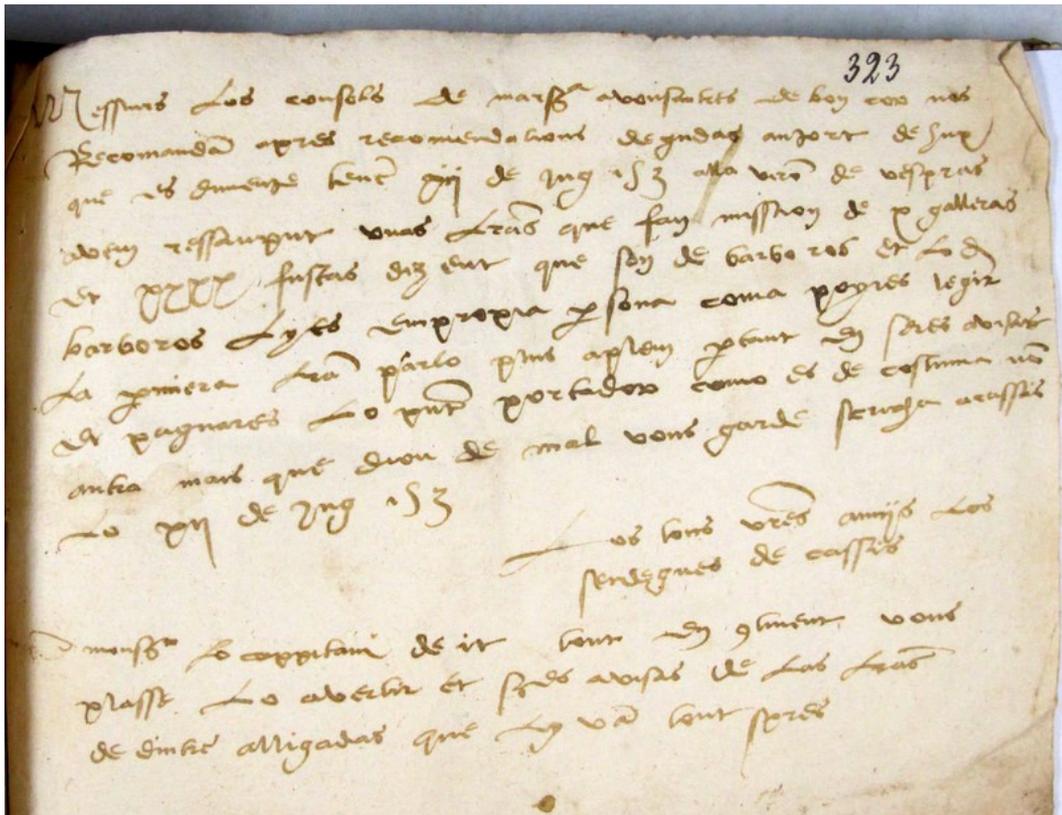
avem ressauput unas *letras* que fan mission de X galleras et XXXX fustas dizem que son de Barboros et lodich Barboros ly es en propria *persona* como poyeres legir la *primera letra* parlo plus a plen.

Per tant en seres avisas et paguares lo present portador como es de costuma. Non outra mais que Diou de mal vous garde.

Scricha a Cassis lo XII de jung 153[0].

Los tous *vostres* amys los sendegues de Cassis.

Monssen lo cappitani de It tout *incontinent* vous plasse lo avertir et seres avisas de las *letras* de dintre alligadas que ly *van* tout spres¹.



(Traduction)

Messieurs les consuls de Marseille, nous nous recommandons à vous de bon cœur, aujourd'hui, dimanche 12 juin 1530 vers le soir, nous avons reçu des lettres qui font mention de 10 galères et de 40 fustes. Ces lettres disent qu'elles appartiennent à Barberousse et qu'il y est en personne, comme vous pourrez le lire dans la première lettre qui en parle plus.

Ainsi vous en serez informés et paierez le porteur à l'accoutumée.

Rien d'autre, sinon que Dieu vous garde de mal.

Ecrit à Cassis, le 12 juin 1530.

Vos bons amis, les syndics de Cassis.

Veillez sur le champ avertir le capitaine d'It, et vous serez avisé des lettres jointes qui lui sont adressées tout exprès.

NOTES

- (1) Le capitaine de la tour d'If s'appelait Louis de Fournillon (A. Conio, "Le tyranneau du château d'If", *Mémoires de l'Institut Historique de Provence*, XVIII, p.55). Cette dernière phrase est un peu confuse, la traduction reste approximative.
- (2) Honorat de Valbella, II, p.220 et p.554 n. 1 ; H. Bouche, *Histoire de Provence*, II, p.561, qui s'appuie sur Valbella.
- (3) H. de Valbella, II, p.220.
- (4) Voir la lettre précédente et H. de Valbella, II, p.554 n. 1.
- (5) H. de Valbella, II, p.554 n. 1.
- (6) A. C. Toulon BB 46 f°310.
- (7) Notre document.
- (8) A. D. Alpes Maritimes H 2 f°267.

13 juin 1530

Musée Condé Chantilly série L vol. 8 f°265

Lettres à Anne de Montmorency

"Monseigneur en escriivant ceste lettre me sont venues nouvelles comment l'armée de Barberousse hier feist dessente en ung lieu qui s'appelle La Napolle en ce pays de Provence entre Frejusts et Anthibes et sacagerent tout le villaige, femmes et enffans, la plus grant part des hommes se retirerent en une tour qui est audict villaige; ilz ont trouvé envyron quatre vingtz Teurqs mors en l'entour de la tour et dudict villaige.

Hier combatirent une nef au plain d'Hyeres et la prindrent. Au soir feirent voille envyron la my nuyt et ouysmes tirer force artillerye. Tout a ceste heure les gardes m'ont mandé que ladicte armée de Barberousse batent troys navires. Je me doubte que se soit la nef de Rodes. Je me doubte qu'ilz ne les prengnent, parce que il fait bonasse; les ont commancé a batre depuys la mynuyt jusques a ceste presente heure qui sont huit heures et encores combatent...".

16 juin 1530

Musée Condé Chantilly série L vol. 8 f°263

Lettre à Anne de Montmorency (extrait)

"... le jour qu'il (Barberousse) arriva ausdictes ysles lui fut levé une fuste de dix sept bans ou il avoit soixante et quinze crestiens esclaux qui tuerent les Turqs qui estoient dedans ladicte fuste et se vindrent rendre au chasteau de Brigansson. J'ay parlé a ceulx qui estoient dedans ladicte fuste qui sont ycy avecques moy quelques ungs ; ils disent que vendredy III^{me} de ce moys Andre Dorye arriva a une place qui est a trente mil d'Argiers qui s'appelle Sarceilh la ou il y avoit dix huyct voilles de Barberousse qui levoient panatique et il print deux galleres, trois galliottes et deux fustes la ou il y avoit de six a sept cens esclaux crestiens ; appres cela fut feist une dessente en terre et chasserent bien lesdicts Mores et au retour se misdrent au pillage dudict lieu en tel desarroy que les Mores en tuerent de troys a quatre cens ; le demourant se retira en desordre aux galleres.

Le vendredy III^e de ce moys Barberousse ouyt les nouvelles de ce que dessus a Argier et samedi ensuyvant s'en partit d'Argier a grand haste et quasy sans le faire savoir aux Mores et sans toucher en terre en lieu du monde est venu tout droit aux ysles d'Hyeres en huyt jours, sans avoir eu cognoissance de terre que de Mallorque qu'il recognut la terre.

Il porte aveques luy tout son tresor et bien qu'il avoit a Argier et n'y a laissé que ce qu'il n'a seu porter...".

12 octobre 1530

A.D. BdR. B 29 f°79v°-80

Exemption de taille par le roi pour 10 ans aux habitants de La Napoule.

1532

A.D. 06 H 2 f°267 (d'après E. Hidelsheimer, *Les pêcheries de la Napoule et de Mandelieu, Cannes, 1953, p.96*).

"L'an mil cinq cents trente, au mois de juillet, le Grand Turc appelé Barberousse a assiégé La Napoule avec quarante cinq galères et quantité de soldats par terre et après plusieurs assauts, la print, sacageast et la bruslat comme appert par une enquete faicte M. Pierre Grenon, baille dudict lieu, l'an mil cinq cents trente deux et le dix huictiesme mars, lequel bailhe estoit habitant et notaire de Grasse qui en a expédié un extraict en papier...

Ladicte année mil cinq cents trente deux et le dix neufiesme mars l'econome du monastère a bailhé aux consuls de La Napoule la somme de trente trois florins et quatre gros pour leur cotte part et ce qui compette pour la part du monastere comme prieur pour reedification de la dicte eglise bruslée par le Grand Turc Barberousse, laquelle quittance a esté receue par M. Pierre Grenon notaire de Grasse".

1545

A.D. BdR. B 1258 f°293v°

La Napoule

"...ledict lieu de La Napoule fust envahi et bruslé par les Turcs une foys et une aultre foys par les gens des galleres de Andre Dorie et a veu et seu notoirement ledict lieu de La Napoule estre subject des invasions tant des infidelles que aultres ennemys du roy venant par mer...".

f°298

[un témoin interrogé] : "...notoirement ledict lieu de La Napoule est fort subject aux invasions des corsaires de mer infideles et aultres ennemys et est aussi notoire que ledict lieu a esté depuis sa souvenance invadé et gasté troys foys l'une par les fustes et galleres de Barberoux l'autre par les galleres de Andre Dorye et l'autre foys par les galleres d'Espagne dont lesdicts habitans notoirement ont souffert gros dommaiges..."

f°301v°

[un témoin interrogé] : "...il y a a son advis environ douze ou treze ans que ledict lieu fust invadé et saquagé par les fustes de Barberoux..."

Nauffrage dans les îles d'Hyères

Honorat de Valbelle. Histoire journalière (1498-1539) (éd. V. L. Bourrilly, R. Duchêne, L. Gaillard, Ch. Rostaing) 2 vol., Aix, Université de Provence, 1985.

T. II, p.319 :

Octobre 1536

"... las galeros Doria et aquellas que avia de Naples et de Sisilo que eron environ 28 et delibere-
ret [l'emperador] de far camin la vouto d'Españho et si levet ung tau mal tempus que demoret
en las illos d'Ieros environ de 15 jors ambe pron de malaysse que vos prometi non ero gayre
plant des Provensals. et non sen causo as grans malx que lur avia fach, cascun pregavo a Dieu
que mala negado poguessu el far et apres tot dit lo 4^e jort de desembre fes vello et fes son
camin la vouto de Barsilono..."

Janvier 1537

p.321 : Lo dit an [1537] las galeros que avian acompanhat Johan Gipon, l'emperador, retourne-
ron d'Españha et non pas totos car segon famo s'en eran perdudos sies et tres naus et lo princi-
pal capithani que s'apelava don Algo..."

Traduction

Avec les galères de Doria et les vingt huit qu'il avait à Naples et en Sicile l'empereur décida de faire route vers l'Espagne. Il y eut un tel mauvais temps qu'il dut rester environ quinze jours dans les îles d'Hyères, dans un tel malaise que les Provençaux ne s'en plaignait pas pour le mal qu'il leur avait fait ; chacun pria Dieu qu'il se noie. Enfin, le 4 décembre, il put faire voile et prit le chemin de Barcelone...

Cette année 1537, les galères qui avaient accompagné Johan Gipon [surnom dérisoire de l'empereur : "Jean le voleur"] retournèrent d'Espagne mais pas toutes car selon la rumeur il s'étaient perdues six galères et trois nefes dont le principal capitaine, don Algo...

22, 23 novembre 1536

A.C. Arles CC 545 f°345, 486, 496

Présence de la flotte impériale dans les îles d'Hyères.

Bibliographie

Michel Bats, Les îles d'Hyères chez les auteurs antiques, *Travaux scientifiques du Parc National de Port Cros*, 11, 1985, p.83-87.

Moulay Belhamissi, *Marine et marins d'Alger (1518-1830)*, 3 vol., Alger, Bibliothèque Nationale d'Algérie, 1996.

Eugène Coulet, *Essai de monographie du fort et de la seigneurie de Brégançon du XI^e au XX^e siècle*, Marseille, Institut Historique de Provence, 1928.

Edith Garnier, "Sinan "le Juif" : un pirate devenu corsaire", *Corsaires et forbans en Méditerranée (XIV^e-XXI^e siècle)*, (dir. Gilbert Buti), Paris, Rive neuve, 2009, p.175-180.

Magloire Giraud, *Documents relatifs aux farots ou feux de garde sur les côtes de la Provence au Moyen Age*, Marseille, Cayer et Cie, 1871.

Claude Gritti, *Des Maures aux Iles d'Or*, Le Lavandou, c/ l'auteur, 1989.

Honorat de Valbelle. Histoire journalière (1498-1539) (éd. V.L Bourrilly, R. Duchêne, L. Gaillard, Ch. Rostaing) 2 vol., Aix, Université de Provence, 1985.

Camillo Manfroni, *Storia della marina italiana della caduta di Constantinopoli alla battaglia di Lepanto*, Roma, 1897.

Robert Mantran, La description des côtes méditerranéennes de la France dans le Kitab I Bahriye de Piri Rei's, *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°39, 1, 1985, p.69-78.

Henri Moris, Emile Blanc, *Cartulaire de Lérins*, Paris, Champion, 1883-1905.

Georges Pichard, *La carte de Provence de Pierre Jean Bompar, 1591*, Leuc'han, Terra Cognita, 1993.

Philippe Rigaud, - "Le Marquisat des Iles d'Or, (XVI^e-XVIII^e s.)", *Les îles d'Hyères, fragments d'histoire*, collectif (dir. Jean-Pierre Brun), Arles, Actes Sud/Parc National de Port Cros, 1997, p.69-104.

Philippe Rigaud, "Les îles de la Provence. (Liber insularum Provinciae) (XII^e-XVI^e siècles), Essai sur la toponymie insulaire", *Des îles côte à côte. Histoire du peuplement des îles de l'Antiquité au Moyen Age (Provence, Alpes Maritimes, Ligurie, Toscane)*, (dir. Pascal Arnaud; Michel Pasqualini, Carlo Varaldo), Supplément 1, *Bulletin Archéologique de Provence*, p.45-66, 2003.

Philippe Rigaud, *Pirates et corsaires dans les mers de Provence (XV^e-XVI^e siècles). Letras de la costiera*, Paris, CTHS, 2006.

Charles de la Roncière, *Histoire de la Marine française, Les guerres d'Italie, Liberté des mers*, T. III, Paris, Plon, 1906.

M. Sander Rang, F. Denis, *Fondation de la régence d'Alger. Histoire des Barberousse (Chronique arabe du XVI^e siècle publiée sur un manuscrit de la Bibliothèque royale)* 2 vol., Paris, Angé, 1837.

Jean-Pierre Violino, De Marseille à Monaco. La côte provençale au XV^e siècle. (L'itinéraire maritime de deux portulans italiens)", *Annales du Sud-Est varois*, T. XV, 1990, p.31-85.

Jean Vuillet, *Bertrand d'Ornezan marquis des Iles d'Or*, Toulon, Imprimeries Toulonnaises, 1939-1941.



Légendes de l'iconographie (dans l'ordre de présentation)

1. La carraque *Santa Maria* de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, retable d'Antonio Ronzen (détail), (1517-1518), Saint-Maximin (Var) (cl. Ph. Rigaud) [couverture]
2. La côte provençale, carte génoise (détail) (c. fin XV^e s.)
3. La côte provençale, les environs d'Hyères aux XV^e-XVI^e s. (Ph. Rigaud)
4. D'Aigues-Mortes à Hyères, carte de Piri Re'is (c. 1523) (Musée Topkapi Istanbul).
- 4 bis (timbre) Galères turques assiégeant un port. Tableau anonyme. (Ph. Rigaud)
5. Les îles d'Hyères, carte de Piri Re'is (c. 1523) (Musée Topkapi Istanbul).
6. Hayreddin Pasha (Barbarossa) par Agostino Veneziano 1535 (Apic/Getty Images).
7. Andrea Doria par Sebastiano Piombo (Galeria Doria Pamphili, Roma).
8. La rade d'Hyères et les îles (c. 1628) (Bibliothèque des Amis du Vieux Toulon).
9. Sinan le Juif (évocation) (d'ap. affiche, Alif éd., Tunis).
10. Combat entre des galères turques et une carraque des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à la bataille de Preveza (1538) (évocation, d'ap. T. Bryan)
11. Carraque génoise par Christoforo de Grassi, (détail, déb. XVI^e s.) (Galata Museo del Mare, Genova).
12. La Napoule (c. 1592) dessin de Ercole Negro (Archivio di Stato Torino).
13. Galiote turque (XVI^e s.) (Musée Topkapi Istanbul).
14. Lettre du 11 juin 1530, Christophe de Lubiano au capitaine de la tour d'It à Marseille (A.C. Arles CC 539 f°328) (cl. Ph. Rigaud).
15. Lettre du 12 juin 1530, les consuls de Cassis aux consuls de Marseille (A.C. Arles CC 539 f°323) (cl. Ph. Rigaud).
16. Galère turque (XVI^e s.) (Musée Topkapi Istanbul).